

La place du nucléaire dans la politique énergétique française est le produit d'une histoire déjà longue, saturée d'événements marquants, de décisions politiques et de conflits. De ce point de vue, l'ouverture de débats publics à la fin de l'année 2005 compose une configuration originale, un véritable précédent susceptible de modifier durablement les jeux d'acteurs et d'arguments qui portent l'existence publique de ce dossier¹. On a déjà montré comment les questions nucléaires ont changé de configuration, non seulement au fil d'événements marquants (accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl, affaires de La Hague, accident de criticité de Tokaimura, inondation de la centrale du Blayais) mais aussi en fonction des ressorts critiques développés par les acteurs qui interviennent et des formes de confrontation, ou d'arènes publiques, qu'ils se donnent². A priori, la procédure de débat public telle qu'elle a fonctionné jusqu'alors semble assez peu adaptée à un cas comme celui du nucléaire, dossier marqué par une évidente prédominance des rapports de forces. De multiples protagonistes entendent pourtant saisir l'occasion des débats autour de l'EPR à Flamanville et de la question du devenir des déchets radioactifs, pour produire des épreuves publiques exemplaires, dans lesquelles seuls les bons arguments doivent l'emporter³. Comme l'introduction de nouvelles formes d'alerte (sur les leucémies, ou la dissémination de radioéléments dans l'environnement) ou de recours judiciaires (contentieux autour de l'usine de La Hague, plainte des malades de la thyroïde), le détour par des débats publics de type CNDP constitue une expérimentation sociopolitique qui mérite d'être décrite et analysée en tant que telle.

La CNDP a été chargée d'organiser, entre l'automne 2005 et l'hiver 2006, trois débats : un débat « générique » sur les déchets nucléaires portant sur les « options générales en matière de gestion des déchets radioactifs de haute activité et de moyenne activité à vie longue » ; un débat autour du nouveau réacteur « tête de série » EPR, dont l'implantation est projetée sur le site de Flamanville (Manche) ; et un débat, souvent jugé annexe par les commentateurs, sur la ligne THT Cotentin-Maine destinée à insérer l'EPR dans le réseau public de transport d'électricité. Organisés selon des modalités propres par des commissions particulières distinctes, ces trois débats sont à l'évidence très imbriqués, pesant à la fois sur les attentes des acteurs et sur les attendus des décisions de la CNDP⁴. Ils donnent l'opportunité d'étudier de manière approfondie comment se déploient les jeux d'acteurs et d'arguments autour du nucléaire dans le temps très concentré des débats publics, et d'analyser comment les procédures délibératives peuvent transformer, ou non, les registres et modalités de la critique, aussi bien dans ses aspects politiques que techniques⁵.

¹ La notion de « débat public » est entendue ici au sens précis que lui donne la procédure officielle définie par les textes législatifs et incarnée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

² F. Chateauraynaud et D. Tornay, Les sombres précurseurs – Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque, Paris, éditions de l'EHESS, 1999, 480 p. ; F. Chateauraynaud, A. Bertrand et J.-P. Charriau, Un Observatoire des alertes et des crises environnementales – Une application des concepts développés à propos des lanceurs d'alerte. Programme EPR du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, convention CEMAGREF/GSPR-EHESS, mars 2003.

³ Voir par exemple le communiqué de presse 06/12/2004 des Amis de la Terre, Agir pour l'environnement, FNE, Greenpeace, du RAC et WWF, qui exige « un vrai débat public ». Plus généralement, sur le dilemme de la force et de l'argumentation, voir F. Chateauraynaud, « Invention argumentative et débat public - Regard sociologique sur l'origine des bons arguments », Cahiers d'Economie politique, n° 47, mai 2004. Ces questions font l'objet d'un séminaire annuel de l'EHESS, « Sociologie des controverses et des débats publics », qui a lieu tous les mois, en alternance à Paris et à la Vieille Charité à Marseille.

⁴ Cf. le communiqué des décisions de la CNDP du 2 mars 2005. Le site de la CNDP : <http://www.debatpublic.fr/>

⁵ Sur le caractère hybride des débats en la matière, voir P. Lascoumes, M. Callon, Y. Barthe, Agir dans un monde incertain, Paris, Seuil, 2001.

L'étude des différents débats articule quatre niveaux d'analyse : 1/ la manière dont des événements ou des actes sont saisis, qualifiés, repris, mis en série ou perdus de vue ; 2/ l'organisation des outils cognitifs et des prises de positions axiologiques de chaque acteur intervenant dans les débats qui permettent la production collective d'un espace de variations argumentatives et la cristallisation, plus ou moins graduelle, des prises de position ; 3/ l'agencement des dispositifs et des dispositions capables de transcender les options particulières ou partisans à travers l'émergence de nouveaux objets de discussion et de lieux communs ; enfin, 4/ l'analyse des « méta-configurations » auxquelles se réfèrent les acteurs (eg. enjeux énergétiques, principe de précaution et charte de l'environnement, mondialisation et compétition économique, privatisation des services publics, etc.). Ces différentes lignes de raisonnement permettent de mettre en place un dispositif d'observation des débats sur l'avenir du nucléaire civil, en créant, au plan cognitif, des fenêtres de visibilité et d'explicabilité des jeux d'acteurs et d'arguments. En outre, loin d'être traités isolément, les trois débats peuvent être replacés dans une série longue d'épreuves passées⁶.

Au plan méthodologique, on s'est d'abord appuyé sur un corpus de référence permettant de retracer les principales épreuves politiques et cognitives qui ont marqué les 60 dernières années en matière d'alerte à la radioactivité, de sûreté nucléaire et de politique énergétique : à travers 1874 documents, sélectionnés pour leur pertinence, on peut se déplacer depuis l'après-guerre (août 1945) jusqu'aux derniers événements ou déclarations de l'automne 2005, et analyser les transformations des relations entre les principaux acteurs du domaine (CEA, EDF, Cogéma, aujourd'hui Areva), les groupes porteurs d'alertes ou de critiques radicales (Greenpeace, Réseau Sortir du nucléaire, association des malades de la thyroïde, coordination contre l'enfouissement des déchets nucléaires, etc.), et les populations riveraines. On peut surtout disposer de marques et de repères solides pour évaluer comment les différents débats prolongent, ou non, le processus de déplacement des capacités d'expertise déjà observé à travers les jeux complexes entre de multiples instances et acteurs collectifs (ASN, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, IRSN, associations écologistes et laboratoires indépendants, etc.).

Un des enjeux majeurs du projet de dispositif d'observation est de traiter avec les mêmes outils quatre séries différentes :

- la série des événements, des expertises et des déclarations qui ont précédé le débat proprement dit (et notamment la manière dont sont reliés par les protagonistes les trois débats décidés par la CNDP) ;
- la série des pièces constitutives de la procédure de débat public ;
- une série d'entretiens réalisés avec des protagonistes du débat et permettant de saisir les logiques tant argumentatives que stratégiques dans lesquelles ils se placent ;
- enfin, la série des commentaires, reprises et rebondissements, essentiellement médiatiques qui rétroagissent sur le déroulement des débats et les synthèses qui en sont produites.

⁶ Rappelons qu'une concertation locale a été organisée fin 2001 sous l'égide de la CNDP autour du projet du CEA de Conditionnement et d'Entreposage de Déchets Radioactifs à Cadarache (Cedra). L'impact de ce débat sur l'ensemble du dossier est resté assez faible mais, dans la logique de notre problématique, on peut lire par exemple : « Les rapporteurs du premier débat local organisé sur l'implantation d'un site de déchets radioactifs ont dressé mardi à Manosque un bilan en demi-teinte des réunions publiques, " polluées ", selon eux, par l'absence de débat national sur le nucléaire », 15 jan 2002 (AFP) Plus récemment, la CNDP a confié au maître d'ouvrage, AREVA, l'organisation d'un débat public sur le projet de renouvellement de son usine d'enrichissement d'uranium Georges Besse à Tricastin. Le débat est resté purement local.

Concrètement, le dispositif d'observation proposé dans la conclusion de cette étude de faisabilité devrait permettre de suivre les lignes de transformation des débats publics à partir des documents insérés au fur et à mesure dans les corpus, puisqu'il s'agit de rapporter continûment les nouvelles prises de parole, les arguments et les acteurs qui surgissent aux séries de fond que l'on a accumulées au fil du temps.

Partant, si elle suppose d'entrer assez profondément dans le cœur du dossier, cette étude de faisabilité porte avant tout sur les conditions cognitives et pratiques d'un observatoire permanent des débats et des controverses. On a privilégié le débat sur l'EPR dans cette pré-étude, tout en suivant parallèlement l'évolution de la procédure concernant les déchets nucléaires. Mais quel que soit le débat en cause, l'étude de faisabilité a surtout pour objectif d'éclairer les problèmes méthodologiques que pose l'observation continue de processus délibératifs qui donne lieu à une multiplication d'arènes ou d'actions dérivées, assez bien couvertes par les médias, pris ici au sens très large, puisque l'on inclut dans le champ d'observation les sites Internet qui relatent ou reprennent des éléments liés aux différents débats. S'il apparaît nécessaire d'équiper une telle enquête à l'aide d'outils informatiques, il va de soi que l'objectif n'est pas de clore la liste des analyses ou interprétations « secondaires » de ce qui se trame dans une telle masse discursive. Il ne s'agit pas de substituer des automatismes supposés « objectifs » à la pluralité des interprétations développées par des acteurs humains, bien au contraire : l'objet d'un observatoire informatisé est de fournir un socle documentaire et un répertoire d'outils d'analyse permettant d'ancrer les échanges de vue dans un espace coopératif fonctionnant comment un dispositif réflexif collectif. Aucun point de vue ne peut être exclu et l'enquête informatisée, ou non, peut être relancée constamment.

Il est important de noter que le présent rapport n'est pas la seule production de cette étude puisqu'elle se double de la construction de plusieurs corpus informatisés qui seront disponibles pour de multiples investigations ultérieures. Conformément à la convention passée avec le GRETS, ce rapport est livré avec un corpus documentaire, dûment indexé, ainsi qu'une version dédiée du logiciel Prospéro qui permet son exploration et son analyse.